



ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLES DE LA BRACONNE

Compte-rendu de l'assemblée générale
qui s'est tenue le 20 novembre 2010 à Angoulême (16)
Extrait du procès-verbal

Programme de la matinée :

- 9 h 00 Accueil des adhérents et invités
- 9 h 15 Assemblée générale
- Rapport d'activités et moral
 - Rapport financier & rapport des vérificateurs
 - Projet pédagogique en cours
 - Activités 2011
 - Elections au conseil d'administration
 - Questions diverses
- 13 h 00 Repas pris en commun au restaurant « Le Puy Gourmand »
Ma Campagne (15 inscrits)

Invités présents :

VIOLLET Jean-Claude Député 16

Invités excusés :

| | | |
|----------|---------|----------------------------------|
| RULLAC | Patrick | directeur départemental ONAC |
| LACHAUD | | adjoint délégué Mairie Angoulême |
| PINVILLE | Martine | députée |
| BRANCHUT | Guy | CG 16 et Maire de Brie (mandat) |
| FILLOUX | Jeanne | maire de Champniers |
| NIOT | Daniel | maire de Garat |

- *amis et adhérents (qui ont remis leurs mandats pour vote)*

Michel Binaud, Jacques Baudet, France Bernard, Pierre Bussac, Jean Corbiat, Francis Cordet, Mathieu et Marion Cholet, Camille Dogneton, Roger Doche, André Laplagne, Claude Lapouge, Michel Montaletang, Robert Pascaud.

Adhérents présents : 41 (par ordre alphabétique)

| | |
|-------------------------|----------------------|
| AUVIN Marcel | |
| BEAUFILS Josette | 33 Coutras |
| BERNARD Pierre | 16 Angoulême |
| CAPOROSSO Paul | 16 Brie |
| CARCEDO Jacques | |
| CHABANAIS Lucien | 16 Angoulême |
| CHASSAGNE Jacques | 16 Brie |
| CHOLET Michel | 33 La Tresne |
| CHOLET Mérédith | 33 La Tresne |
| DAVID Michel | 16 Fléac |
| DESSENDIER Michèle | 16 Brie |
| DORET Jacques | |
| GALLOIS Claude | 16 Angoulême |
| GEOFFROY Henri | 16 Puymoyen |
| GIRE Roland | |
| HONTARREDE Guy | 16 Ruelle |
| LAFLEURIEL Robert | |
| LAPOUGE Annick | 16 Brie |
| LASSOUTIERE Colette | 16 Ruelle |
| MACHET Christiane | 16 Rouillac |
| MARCIQUET Colette | 16 Soyaux |
| MESNARD Roland | |
| PERIGNON Louis | 16 Angoulême |
| PIVETEAUD Jean-Paul | 16 Angoulême |
| PIVETEAUD Marie Thérèse | 16 Angoulême |
| RATINAUD Pierre | 16 L'Isle d'Espagnac |
| RENON Georges | 16 Brie |
| VIGER Gérard | 16 Mareuil |
| VIOLLET Jean-Claude | 16 Angoulême |

Après avoir accueilli l'ensemble des participants à l'assemblée générale et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

- la municipalité d'Angoulême pour le prêt de cette salle, et son personnel présent ce jour pour la mise en place logistique.
- les membres du conseil d'administration qui, de près ou de loin ont aidé à préparer cette AG.
- Les adhérents absents (pour cause d'éloignement ou de santé) qui témoignent sans cesse de leur attachement.

Elle formule ses vœux de bons rétablissements pour les souffrants et malades

Quelques uns des adhérents ont connu de sérieux ennuis de santé cette année, toutes nos pensées vont vers eux et leurs familles. Une pensée particulière pour Mme Germaine Viger, Présidente d'Honneur, atteinte de maladie et qui ne peut plus assurer sa présence aux cérémonies et réunions.

Puis, elle explique le choix de la date et du lieu de l'assemblée générale : (*dixit*)

« Dans les deux histoires des fusillades de la Braconne, les mois d'octobre et novembre sont de sales mois ...

1^{er} novembre 1942 : début des arrestations de ceux fusillés le 5 mai 1943

1^{er} octobre 1943 : début des arrestations de ceux fusillés le 15 janvier 1944

C'est pourquoi nous nous efforçons de choisir notre date d'AG aux alentours de ces périodes

Nous avons toujours beaucoup d'émotion à honorer les fusillés de la Braconne dans leurs communes respectives. Mais malheureusement, cette année nous n'irons pas nous recueillir sur un monument ou un nom de rue pour honorer les Résistants d'Angoulême...

Nous étions venus il y a 15 ans à Angoulême, Mme Viger présidait dans les grands salons aux côtés du maire de l'époque. Les temps changent.... Et notre retour sur Angoulême nous fait mesurer l'évolution qui opère auprès de nos jeunes élus. Accaparés par des agendas riches en événements de loisirs et culturels, ils n'ont pas réussi à trouver un seul de leur représentant pour nous accompagner ce matin autour du souvenir des hommes de leur commune qui ont été fusillés à La Braconne. Nous ne pouvons qu'en être désolés. Mais ceci nous démontre que l'oubli ne serait pas loin de faire son œuvre si des associations comme la nôtre n'œuvraient pas pour la Mémoire et le Souvenir.

Ils étaient 4 charentais qui résidaient sur Angoulême

Pierre Camus habitait bd de l'artillerie (né à Genouillac le 27 juillet 1900 – monteur de lignes aux PTT) il avait 44 ans lorsqu'il fut fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944

Pierre Gaborit habitait rue du Soleil (né à Sireuil le 5 avril 1913 – Monteur de lignes aux PTT) il avait 31 ans lorsqu'il fut fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944

Raymond Corbiat habitait bd d'Orfond (né à Garat le 12 mai 1907- Monteur de ligne aux PTT) il avait 37 ans lorsqu'il fut fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944.

Francis Louvel habitait bd Berthelot (né à Cognac le 4 octobre 1917 – sous-officier aviateur) il avait 27 ans lorsqu'il fut fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944.

Aussi, je vous invite dès maintenant à les honorer en respectant une minute de silence, et au travers eux ce sont tous les autres Résistants que nous honorerons. »

Assemblée générale ordinaire

Avant de commencer le déroulé de cette assemblée, la présidente demande l'autorisation d'enregistrer les échanges qui auront lieu sur les sujets importants.

Rapport d'activité – Rapport moral

les réunions du conseil d'administration :

- **26 novembre 2009 (Mairie de Brie)**

Relecture et validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 novembre 2009, qui s'est tenue à Ruelle (16) avant signature par la présidente (Michèle Dessendier) et la secrétaire (Christiane Machet).

Elections du nouveau bureau :

Présidente : Michèle Dessendier

Vice-Présidentes : Josette Beaufiles et Colette Marciquet

Secrétaire : Christiane Machet – Secrétaire adjointe : Guylaine Portal

Trésorière : Annick Lapouge – Trésorier adjoint : André Laplagne

Michel Cholet, nouveau membre du conseil d'administration est inscrit dans le tiers sortant 2010 en remplacement de Claude Saint Jean (décédé).

Préparation de la Lettre du Souvenir n°10

- **15 janvier 2010 (Mairie de Ruelle)**

Préparation de la cérémonie du 2 mai 2010

Repas pris en commun dans le camp américain La Braconne avant cérémonie de 15 h

- **5 novembre 2010 (Mairie de Ruelle)**

Dernière présentation du projet pédagogique

Préparation de l'AG 2010

Les lettres du souvenir ont été préparées par Michel David, Paul Caporossi, Guy Hontarrède et Michèle Dessendier - Internet permet de travailler sans provoquer de réunion systématique .

La rubrique « de vous à nous » animée par Michel David est ouverte à tous les adhérents.

les cérémonies

15 janvier : cérémonie au monument organisée par union locale de Ruelle et la mairie de Ruelle.

2 mai : cérémonie organisée par ASFB – nouveauté avec la participation d'Anne Louise Grimaud et de Colette Marciquet (fille de Marcel Baud, fusillé à la Braconne le 15 janvier 1944)

8 mai : participation aux cérémonies de St-Michel durant la semaine du Souvenir

Organisée conjointement par la municipalité de St-Michel, les élèves du collège de Puygrelier et leur professeur Mme Vigneau, et l'association.

Un travail a été fait : un CD intitulé « St-Michel dans la Résistance » avec la participation de Josette Beauvils (fille de Jean Barrière), Colette Lassoutière (pour la famille des Népoux), Monsieur Chabanais et la Présidente (pour son grand-père Paul Bernard)

Très belle réussite appréciée des habitants de St-Michel

Nombreuses autres cérémonies où l'association est souvent représentée par Guy Hontarrède

La commission mémoire

- réunions de la commission mémoire en Préfecture, Christiane Machet, notre représentante a pris du recul durant cette année 2010, mais notre place est toujours réservée au sein de cette commission.

Autres activités

• La lettre du souvenir

3 numéros à l'année – Périodicité : 1^{ère} quinzaine Avril (annonce cérémonie), 1^{ère} quinzaine Septembre (cpte rendu cérémonie et annonce AG), 1^{ère} quinzaine Janvier (compte-rendu AG et annonce cérémonie Janvier)

Tirage à 150 exemplaires (dont 100 adhérents),

Travail de composition et typographie : Paul Caporossi

Rédaction et relecture : Guy Hontarrède, Michel David, Michèle Dessendier, et autres membres du CA selon actualité

• Participation au palmarès du concours de la résistance

Notre association remet chaque année une cinquantaine de recueils de poèmes de Michel David aux lauréats.

• Des actions de recherches dans l'intérêt des familles

Avec l'aide de Guy Hontarrède et de sa riche documentation

Des rencontres, des dossiers suivis avec le soutien de l'ONAC

Bilan financier

Préparé et présenté par Annick Lapouge, trésorière de l'association, et vérifié par M. Chabanais et M. Ratineau (vérificateurs aux comptes). Mme Caporossi était excusée pour cause d'hospitalisation.

Il a été procédé (à l'unanimité) à leur renouvellement pour l'année 2011.

Le montant la cotisation 2011 est proposé à 5 (cinq) euros. Il reste inchangé depuis 2005, l'ensemble de l'assemblée en est d'accord, il est donc voté ainsi.

(voir en annexe du présent PV le bilan comptable approuvé lors de cette AG)

La trésorière a préparé les bulletins de cotisation pour 2011 et invite chacun des présents à diffuser largement dans leurs familles et amis. Un bulletin sera inséré avec la « lettre du souvenir » de janvier 2011 à tous les adhérents.

Projets 2011

Cérémonie :

Une question s'est posée... A savoir que la règle étant d'organiser cette cérémonie le dimanche le plus proche des fusillades du 5 mai 1943, en 2011 deux dimanches (1er et 8 mai) entourent le 5 mai.

Mais le 1er mai ne paraît pas judicieux pour organiser une cérémonie appelant le plus grand nombre et le 8 mai, beaucoup d'autorités et personnes du monde "anciens combattants" seront engagées sur leurs communes respectives.

Afin de rester proche de la date du 5 mai, deux propositions ont été faites par l'assemblée présente :

soit nous organisons notre cérémonie le samedi 7 mai à 15 heures
ou bien le dimanche 8 mai à 16 heures (au lieu de 15 h habituellement)

Avant de prendre une décision définitive, il sera demandé l'avis du directeur départemental de l'ONAC.

Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, la date fixée pour la cérémonie est le samedi 7 mai 2011 à 15 heures.

La nouvelle orientation prise dans l'organisation de cette cérémonie avec la participation des jeunes nous délivrant un message d'avenir a conquis l'assistance de l'année passée. Peut-être que 2011 reproduira une telle rencontre.

Le projet pédagogique : Un groupe de travail initial mis en place il y a trois ans : Guy Hontarrède, Michel David, Annick Lapouge, Paul Caporossi, Christiane Machet, Michèle Dessendier. Groupe enrichi de la présence d'André Laplagne en 2010 pour illustrations photographiques, après avoir obtenu toutes les autorisations pour utiliser les photos en notre possession.

Rappel de l'objectif unique de ce projet :

Faire découvrir au grand public et plus particulièrement aux plus jeunes, les faits qui se sont déroulés dans la clairière de la Braconne

Phases de travail :

- 1 – le fond : les textes, les photos
- 2 – la forme : le choix architectural et le montage technique
- 3 – le financement

Il a été présenté sous forme de diaporama. Ce premier travail de rédaction n'a pas été des moindres, c'était le plus délicat à aborder. Pour cela il a été pris le temps de l'échange, de la concertation, de la

réflexion, du choix des mots à la virgule près. Une première présentation l'année précédente a eu lieu lors de l'AG du 8 novembre à Ruelle. Après avoir retouché les textes conformément aux décisions prises lors de cette AG, ceux-ci ont été soumis à une commission départementale composée de personnalités engagées depuis longtemps dans la préservation de la mémoire de la Résistance en Charente : Patrick Rullac, Guy Branchut, Lucien Chabanais, Roger Doche, Camille Dogneton, Pierre Ratineau, Jacques Baudet, Francis Cordet, Hugues Marquis, un représentant de la mairie de Ruelle, un représentant de la mairie de St-Michel y étaient aussi invités. Ils ont enrichi le travail présenté à cette assemblée générale.

Présentations en vidéo projection :

1. 1^{ère} : projet architectural - Paul Caporossi
2. 2^{ème} : textes validés - Michel David (textes joints en annexe)

A l'issue de ces présentations, monsieur Gérard Viger, se lève et demande à prendre la parole. Il se fait le porte-parole de sa famille et exprime le désaccord de la famille Viger-Vandeputte à voir le nom d'un des fusillés inscrit dans ce projet./.....

« Nous nous opposons famille Viger Vandeputte, catégoriquement, à ce que le nom de cette personne soit associé à celui de mon grand-père, dans et aux alentours de la clairière. Si vous jugez utile de le faire, ça voudrait dire que vous traitez de menteurs ma grand-mère, mon oncle et ma mère. Et dans ce cas, la famille Viger Vandeputte se retire de cette association »

tous les échanges liés à ce sujet ont été enregistrés sous dictaphone et retranscrits textuellement dans un procès-verbal de réunion.

Christiane Machet remet à la présidente un courrier de madame Germaine Viger (courrier joint au présent PV). Ce courrier est lu à l'assemblée. Madame Viger informe l'assemblée de sa décision de démissionner de l'association en sa qualité de présidente d'honneur.

A cet instant de l'assemblée générale, la présidente propose que les textes présentés soient mis au vote des adhérents afin de ne pas revenir sur le contenu ainsi rédigé.

Pierre Ratineau fait remarquer que lors de l'assemblée générale 2009, il y avait eu un accord, que les textes présentés par Michel David reprenaient tout ce qui avait été dit et qu'il ne comprenait pas pourquoi on revenait dessus.

Lucien Chabanais exprime son embarras à voter.

Question posée : vote à main levée ou à bulletin secret ?

Réponse de l'assemblée : à main levée

Un point est fait sur les adhérents présents et ceux qui possèdent un mandat. Seuls sont autorisés à voter les adhérents à jour de leur cotisation 2010 (29 adhérents présents et 14 mandats).

Sur les textes présentés ce jour par Michel David, quelles sont les personnes qui :

| | |
|------------------------|-----------|
| S'abstiennent : | 4 |
| Sont contre : | 3 |
| Sont pour : | 36 |

La présidente reprend le cours de l'assemblée et termine la présentation du projet en cours en indiquant les phases suivantes de travail.

Concernant l'aspect technique :

Un premier travail de propositions a été mené avec l'architecte LOG EXTRAMUROS
(le même que les stèles)

Un choix devra être fait sur la forme finale qui sera retenue

Présentation du projet avancé aux ST de Brie dès la semaine suivante

Présentation du projet à l'ONF

Recueils de leurs avis et remarques

Elaboration d'un plan de travail

Concernant l'aspect financier :

Coût estimé à 98 000 €TTC tout compris

5 stations – Traitement du terrain et des accès, plantations, maîtrise d'œuvre

L'association participera à hauteur de ses moyens à un large financement du projet

(Honoraires de l'architecte conséquents qu'il faut déjà régler en partie pour le travail déjà accompli)

Partenariat avec les ST de Brie afin de voir ce qui peut être réalisé en régie afin de diminuer l'estimatif de 98 000 €

Montage de demandes de subventions auprès des collectivités (Etat, Région, Départements, CDC, Communes, etc.)

Elections au conseil d'administration

ELECTIONS selon les statuts de l'association

Article 5 :

L'association est administrée par un conseil d'administration de quinze membres élus pour trois ans. Ils sont élus à bulletin secret par les membres présents ou représentés à l'assemblée générale et à jour de leur cotisation.

Le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année. Les premiers renouvellements seront effectués par tirage au sort. Les membres sortants sont rééligibles

Au cas où l'assemblée générale ne pourrait avoir lieu une année, le mandat des membres du conseil est prorogé jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée.

Le conseil d'administration désigne son bureau qui se compose d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint.

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2011

BEAUFILS Josette
CORBIAT Jean
LASSOUTIERE Colette
PORTAL Guylaine
CHOLET Michel

Un membre a fait connaître son souhait de ne pas renouveler son mandat au sein de l'association : Guylaine Portal. Il est fait lecture du courrier qui explique sa démission (*pièce déposée au procès-verbal*)

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale.

Chaque membre adhérent de l'année 2010 peut voter lors de l'assemblée générale.

S'il ne peut participer à cette assemblée générale, il peut donner procuration à un autre membre pour voter en son nom.

Nous avons les mandats de vote des personnes excusées.

Aucune candidature n'a été enregistrée.

Les membres présents procèdent à un vote à main levée pour reconduire les candidats sortants qui souhaitent reconduire leur mandat :

BEAUFILS Josette
CORBIAT Jean
LASSOUTIERE Colette
CHOLET Michel

Procédure de vote à main levée – 29 votants et 14 mandats

| | |
|------------|----|
| Abstention | 0 |
| Contre | 0 |
| Pour | 43 |

Candidats sortants reconduits (sauf démission)

La secrétaire Christiane Machet remet à la présidente une lettre de démission de son poste de secrétaire.

Le nouveau conseil d'administration se réunira dans les prochaines semaines pour constituer le bureau.

QUESTIONS DIVERSES

Dans une ambiance difficile et douloureuse, les questions diverses n'ont pu être abordées correctement.

Fin d'assemblée générale à 12 h 00

Cette matinée est clôturée par un repas pris en commun par les amis (15 personnes présentes)
Ce repas est pris au restaurant Le Puy Gourmand (Ma Campagne)

Rédigé le 21 novembre 2010

Relu et validé en réunion de CA le 10 décembre 2010 – Mairie de Brie

La Secrétaire,

Colette Lassoutière

La Présidente,

Michèle Dessendier